



PAR COURRIEL

Le 19 mars 2024

Monsieur Yves Lacroix
Président du conseil d'administration
Innovation et Développement économique Trois-Rivières
100-370 rue des Forges
Trois-Rivières (Québec) G9A 2H1

Objet : Lettre mandat – Corporation mandataire

Monsieur le Président,

La Ville de Trois-Rivières vous remercie d'avoir accepté de présider le conseil d'administration d'Innovation et Développement économique Trois-Rivières (IDÉ Trois-Rivières).

À titre de maire de notre ville et président du comité exécutif, je suis désigné comme mandataire de notre conseil municipal afin de vous transmettre cette première lettre mandat, et ce, en toute cohérence avec les énoncés émis dans notre Politique sur l'encadrement de la gouvernance des corporations mandataires.

Comme vous le savez sans doute, les membres du conseil municipal de la Ville de Trois-Rivières ont adopté un Plan d'orientations politiques (POP) en 2023. Ce document trace les grandes orientations et priorités de la Ville pour les prochaines années.

Ce plan d'orientations politiques identifie les cibles et priorités énoncées à votre intention. Ainsi, à titre de président du conseil d'administration de votre organisation, vous aurez la responsabilité d'assurer l'atteinte des objectifs et priorités prisés, de même que la responsabilité de procéder à une reddition de comptes auprès du conseil municipal.

Comme énoncé dans le code d'éthique et de déontologie des élu·es et élu·es municipaux trifluviens, je m'attends à ce que, pour bien mener votre mission, vous ayez la volonté et le devoir d'agir avec intégrité, objectivité et transparence et de vous assurer de l'amélioration de la qualité des services offerts aux Trifluviennes et Trifluviens.

Cependant, nous devons tenir compte de la planification stratégique adoptée par votre conseil d'administration, de même que les mandats attribués par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et le ministère des Affaires

Ville de Trois-Rivières
Cabinet du maire

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
cabinet.maire@v3r.net

municipales et de l'Habitation (MAMH) ayant fait l'objet d'une convention entre la Ville et le gouvernement en septembre 2019 ainsi qu'une nouvelle entente signée, cette fois-ci, avec le MAMH en mars 2020¹. Notez bien que cette entente fait l'objet d'amendement sur une base annuelle.

Plus près de nous, le conseil d'administration d'IDÉ Trois-Rivières, le conseil municipal de la Ville de Trois-Rivières et le MAMH adoptaient, en décembre 2023, les priorités d'intervention pour l'exercice 2024 par l'organisme IDÉ Trois-Rivières.²

Ce document reprend, en substance, le POP, la stratégie d'IDÉ Trois-Rivières et les mandats exigés par le MAMH et le MEIE, soit :

1. Faire du développement durable le fer de lance de notre économie;
2. Accélérer le développement de l'écosystème innovant;
3. Stimuler l'accueil de nouvelles personnes résidentes et l'arrivée de nouvelles travailleuses et nouveaux travailleurs;
4. Supporter l'activité économique par l'ajout d'unités industrielles afin d'augmenter les recettes fiscales;
5. Soutenir la croissance des entreprises notamment par l'innovation;
6. Maintenir le positionnement de l'industrie touristique;
7. Poursuivre le développement de la stratégie immobilière;
8. Contribuer à trouver des solutions à la situation de l'habitation.

Afin de donner suite aux priorités énoncées à votre intention, vous devrez tenir compte des conseils professionnels et non partisans du personnel d'IDÉ Trois-Rivières et des fonctionnaires de la Ville de Trois-Rivières. Je m'attends ainsi que vous ayez une relation harmonieuse, professionnelle, cordiale et éthique avec votre directeur général ainsi que ses employées et employés ou celles ou ceux se rapportant au directeur général de la Ville de Trois-Rivières.

Je m'attends à ce que vous participiez à la mise en œuvre de la nouvelle Politique sur l'encadrement de la gouvernance des corporations mandataires émise par la Ville et respectiez les lignes directrices énoncées en son sein. Vous devrez notamment respecter la composition de votre conseil d'administration en excluant la présence de conseillères, conseillers et fonctionnaires municipaux afin de renforcer l'indépendance de ces dernières et derniers dans la gouvernance de votre organisation.

Finalement, à titre de fiduciaire et administrateur de fonds publics, je m'attends que vous assuriez la probité de votre administration en matière de gestion des fonds publics et non publics. À cet égard, vous serez imputable de la saine gestion des fonds sous votre juridiction.

Ville de Trois-Rivières
Cabinet du maire

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
cabinet.maire@v3r.net

IDÉ Trois-Rivières est une organisation qui fait la fierté des Trifluviennes et Trifluviens et qui sera une actrice de choix afin de contribuer à positionner la Ville

¹ Entente relative au Fonds Régions et Ruralité 31-03-2020

Référence : Convention d'aide financière MEI – Ville – 30-09-2019

² Référence : Priorités d'intervention 2024.



de Trois-Rivières comme une chef de file pour assurer la pérennité et la croissance économique de notre ville.

À titre de bras économique de notre ville, nous devons être à l'affût de toute opportunité afin de maximiser l'apport de revenus et de diversification de nouvelles sources de revenus. C'est grâce à votre ingéniosité et votre côté novateur que nous pourrions diminuer le fardeau fiscal de nos concitoyennes et concitoyens. Nous savons que nous pourrions compter sur vous pour réaliser les objectifs soumis à votre intention.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes plus nobles sentiments.

Jean Lamarche
Maire de Trois-Rivières

p. j. Plan d'orientations politiques (POP)

Ville de Trois-Rivières
Cabinet du maire

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
cabinet.maire@v3r.net